



LA DÉFENSE

DGMR

Section Management

Au DG Com

Bn QG EM Def - QRE	
Bn HK Def St - KKE	
IN 02 DEC. 2016	
OUT	
CO	RSM
S1	BrigCorps
S2	SSM
S3	Mess 4100
S4	Rolin
Fac Mgt	Srt
INFRA	TSS CIS
1 ^{er} Ech	SLPPT 08
ASE 165	UTE Evere

Date : voir signature
MITS: 16-50055128
Pages: 1 (+ 1 Ann)
Arch: D 05
Ligne d'archive 11

Objet: Rapports de contrôles réglementaires d'appareils de levage

Ref: DGMR-SPS-PRPER-PMRS-001

1. Synthèse: Contrôle réglementaire, appareils de levage, rapports.
2. Un contrôle réglementaire d'appareils de levage a été exécuté le 23 Nov 16 dans votre unité.
3. Veuillez trouver en Ann le rapport des contrôles effectués.
4. En vertu de l'article 14 de l'arrêté royal du 03 Mai 99 relatif aux missions et au fonctionnement des comités pour la prévention et la protection au travail, vous devez porter les rapports en Ann à la connaissance du Comité de concertation de base lors de la prochaine réunion.
5. Liste des annexes

Ann A: Rapport de contrôles réglementaires



V28579-23Nov16.pd

f

Le Chef de la Section Management
Par délégation

29/11/2016

X

Major J-M VAN HELLEPUTTE, Ir
Chef Bureau Contrôles

Signed by: Jean-Michel Van Helleputte (Authentication)

Info: Bn QG EM Def QRE – SLPPT 08

Correspondant: Thierry GODFRIN
Adjudant, Agent-visiteur
Tel : 9-6321-18239 ou +32(0)2/441.8239
Fax : 9-6321-39543 ou +32(0)2/443.9543
E-mail : Thierry.Godfrin@mil.be



Direction Générale Material Resources
Section Management
Sous-section Risk Management
Rue d'Evere, 1
1140 BRUXELLES
BELGIQUE

.be

Rapport de contrôle réglementaire d'appareil de levage

Type contrôle: Trimestriel / Annuel
Ref: RGPT – Art 281

Unité: DG Com
Lieu d'exécution: IE Bloc F2

Rapport No: V28579-23Nov16
Prochain contrôle NLT: 23 Fev 17
Pers présent: Mr Huysser

Description du matériel.

Dénomination: Elévateur à plateforme	Identification: V28579
Marque: GENIE	Année de fabrication: 2002
Type: AWPE-25S AC	Charge maximale d'utilisation (CMU): 159 kg
Index: / Km / Hr	No Série: AWP02-23351

Accessoires (si nécessaire, voir annexe)

Dénomination / marque / type / NSN / année	Asseta/EA	CMU	No Série	CCL Conclusion

CONTENU DU CONTROLE

	PDA	A	B	C
1. <u>CONTROLE VISUEL</u>		X		
2. <u>ESSAI DE FONCTIONNEMENT</u>		X		
3. <u>ESSAI EN CHARGE</u>	X			

Exécuté suivant checklists: BURCTL-CHECKLIST-EPFM-503

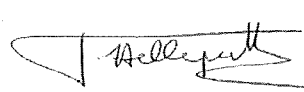
REMARQUES

	B	C
Néant		

CONCLUSION

A: Lors de l'examen de l'appareil de levage rien d'anormal n'a été constaté. Il peut être maintenu en service.	X
B: L'appareil de levage peut être maintenu en service. Il faut cependant remédier aux manquements constatés le plus vite possible.	
C: L'utilisation sûre de l'appareil de levage n'est plus assurée en raison des manquements constatés. L'appareil de levage ne peut être remis en service qu'après un contrôle complémentaire après réparation. Un avertissement urgent a été remis à:	


Thierry GODFRIN
Agent-visiteur


Jean-Michel VAN HELLEPUTTE
Responsable technique